



ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE D'UZÈS

04.66.03.04.03 (Répondeur - Fax) - emmuzes@gmail.com

Déléguée Mairie : Marie-Françoise Valmalle, Adjointe au Maire
Chargée de direction : Brigitte Lelandais

Uzès le 31 août 2022

Information élèves nouveaux inscrits

Chères Familles, Chers Musiciens,

La nouvelle année musicale pour l'année 2022 – 2023 se prépare.

- **Tous les cours** (Eveil, Formation Musicale, Chant, Formation Instrumentale, Chœur Ado-Adultes) commenceront **la semaine du lundi 19 septembre**.
- Les Ateliers, Musique Actu, Jazz, Percussions débiteront **la semaine du lundi 26 septembre**.

Informations : Durant les travaux de réfection du Groupe Scolaire et de l'École Municipale de Musique d'Uzès, deux lieux d'enseignement pour cette année musicale 2022 – 2023.

A savoir :

- **1er LIEU : Accès Avenue du Général Vincent :**
Entrée sur le côté du Groupe Scolaire (porte grise) pour accès au 2^e étage soit pour les salles M3. M4. M5. M6.

- **2e LIEU : Accès rue des Carmélites**
Entrée sur le parking, porte en métal grise, soit pour les salles :

- **accès 1ère porte vitrée :** salle M7/32 (salle d'Orchestre)

- **accès 2e porte vitrée :** salle 30 BUREAU ADMINISTRATION

Pour les réinscriptions ou les nouvelles inscriptions

Le bureau ne peut être ouvert au public que sur les tranches horaires :

Lundi – Mardi – Jeudi – Vendredi : 16H30 – 18H30

Mercredi : 9H30 – 12H00 et 13H00 – 18H30

Où sur rendez-vous (pour l'instant)

- **accès 1er étage : salle M8/29 et M9/31 : 2 salles de cours disponibles le mercredi et le samedi**

→ Ce sera une année un peu compliquée mais en septembre 2023, nous aurons une grande partie des nouveaux locaux (insonorisés et adaptés à notre enseignement) accessibles au 2^e étage (salles de cours et administration). De plus, il y aura un ascenseur pour accéder au 2^e étage.

Nous déclinons toutes responsabilités pour les accès entre le bâtiment 2e étage et le bâtiment rue des Carmélites.

- Les enfants mineurs doivent être accompagnés.

En dehors de la salle de cours nous rappelons que les élèves mineurs sont sous la responsabilité des parents (responsables légaux),

- à l'intérieur de la salle de cours, ils sont sous la responsabilité de l'enseignant.

Afin d'éviter trop de monde dans nos locaux en même temps et trop d'attente pour vous...

1. Si vous y arrivez, nous vous remercions de vous Pré-inscrire sur le site directement.

Hyperlien extranet I.Muse pour les Préinscriptions

<https://www.imuse-saiga03.fr/uzes/extranet/preinscription>

Le mot de passe doit être entièrement réécrit et pas copier-coller.

→ **Dans tous les cas, il faut tout de même signer la fiche de réinscription et celle du droit à l'image directement au bureau. Inutile de les imprimer nous l'avons déjà fait.**

Adresse : 15, Avenue du Général Vincent, Groupe Scolaire Jean MACÉ, 2^e étage,
30701 Uzès - cedex

<https://www.uzes.fr/demarches/culture-sports-et-loisirs/culture/ecole-municipale-de-musique-duzes>

<https://www.facebook.com/orchestre.emmuzes.5>

2. Nous vous invitons, si vous n'arrivez pas à vous réinscrire sur le site, à nous envoyer un mail : emmuzes@gmail.com pour réserver une place en chant ou instrument (elles sont limitées surtout dans certaines disciplines).

→ **Nous allons ouvrir les nouvelles inscriptions, pour compléter nos classes, dès le mercredi 7 septembre.**

Voici les documents à remplir sur place :

Fiche de réinscription déjà préremplie à signer (même si vous l'avez remplie sur I. Muse)
La fiche Autorisation d'utilisation d'images et vidéos

Voici les documents que vous pouvez télécharger sur le site I. Muse ou si vous n'y arrivez pas nous envoyer par mail à « emmuzes@gmail.com » :

Une attestation d'assurance responsabilité civile étendue aux dommages corporels (format PDF.)
Un justificatif de domicile seulement pour les personnes domiciliées à Uzès (habitation) de moins de trois mois (Impôt locaux, quittance de loyer, Edf au nom du responsable légal ou de l'élève majeur) (format PDF.)
Une photo d'identité (format jpg uniquement)

- **Les Tarifs sont identiques à ceux de l'année 2016 (cf. pièces jointes)**

Le Tarif A est réservé à l'éveil ou la Formation musicale seule. Si vous apprenez un instrument vous êtes directement concerné par le Tarif B ou C, il ne faut pas le cumuler avec le Tarif A.

Dans le Tarif B ou C, la formation musicale est offerte ainsi que l'accès à un atelier.

- Choix du règlement avec facturation par le Trésor public
en 1 fois (octobre) en 3 fois (octobre, février, avril), attention :

TOUTE ANNEE COMMENCEE EST DUE

Une fois les cours commencés et la facturation enclenchée, il n'est plus possible pour nous d'intervenir

Aucun règlement (espèces – chèques) est accepté à l'école de musique.

Après réception de votre facture à la maison. Vous pourrez régler votre facture directement par virement « Tipi » ou « virement bancaire » ou chèque bancaire ou en vous déplaçant à la Trésorerie Municipale.

Si vous ne disposez pas d'ordinateur, nous pourrions vous aider ou vous donner l'accès à un ordinateur et connexion internet pour le faire

Si vous souhaitez un règlement en 3 fois il ne faudra pas oublier de le noter sur la fiche d'inscription car le logiciel est renseigné par défaut « règlement en une seule fois ».

- **Les horaires des cours de Formation Musicale** : lorsqu'il y a deux horaires pour une même classe vous devez en choisir un seul. La formation musicale est obligatoire.

TIMBRES ET COURRIERS - MAILS

- **Timbres** : aujourd'hui, une grande partie de nos courriers sont envoyés par mail, nous ne demanderons plus de timbres.
- **Attention de bien accepter nos deux adresses mails soit :**
emmuzes@gmail.com et ecoledemusique@uzes.fr

Tous les courriers à partir du logiciel seront envoyés de ecoledemusique@uzes.fr

**L'école municipale de musique est ouverte
aux enfants dès l'âge de 4 ans et aux Adultes**

Cette année, la pratique collective : le chant choral et la percussion seront le fil conducteur dans toutes les classes de Formation Musicale dès la classe des Débutants 6 ans et jusqu'au 2^e cycle

Cours de Formation Musicale :

Pour répondre à notre projet de refonte de la Formation Musicale (FM) qui se déroulera sur les 3 prochaines années. Dès cette année, les cours de FM ont été aménagés pour les rendre encore plus vivants et ludiques. Néanmoins, il y a des acquisitions par niveau de cycles que nous sommes obligés d'enseigner.

→ **En pièce jointe** vous trouverez les horaires des classes de FM et leur enseignant « référent ».

Cours de chant ou de Formation Instrumentale :

- **À partir du 2^e cycle – 2^e année**, vous bénéficiez de 45 minutes au lieu de 30 minutes, dans l'apprentissage de votre discipline (Chant ou instrumentale)
- **Possibilité avec autorisation du professeur** d'augmenter votre temps de cours de chant ou instrument de 30 minutes (voir Tarif 30 minutes supplémentaires)
- **Possibilité d'apprendre un deuxième instrument ou de prendre un cours de chant en plus d'un instrument en fonction des places disponibles.** (voir Tarif 2^e discipline)

Discipline/ Enseignant / Jour de cours

- **Chant lyrique et/ou actuel**, Luciné Aproyan (lundi - mercredi) ;
- **Flûte Traversière**, Camille Lemarquier (mardi – jeudi) ;
- **Clarinete**, Amandine Perret (mercredi) ;
- **Saxophone**, Brigitte Lelandais (mardi – mercredi – jeudi) ;
- **Cornet – Trompette**, Ennio Maso-Lelandais (mardi - mercredi) ;
- **Trombone, Tuba**, Éric Rame (mercredi) ;
- **Percussions** : les cours sont répartis en fonction des projets de chacun entre :
 - o Ennio Maso-Lelandais (mardi - mercredi)
 - o Vincent Declercq (mercredi) ;
- **Batterie**, Vincent Declercq (mercredi) ;
- **Piano Classique à Contemporain**, France Placide (mercredi – samedi)
- **Violon**, Karin Lautier (vendredi) ;
- **Violoncelle**, Jean-Luc Blaes (mercredi) ;
- **Piano jazz**, Alain Margnoux, (jeudi) ;
- **Guitare classique** (réservé aux enfants dès l'âge de 8 ans), **Guitare acoustique et/ou électrique, Basse électrique** (dès l'âge de 11 ans), Vincent Godon (lundi, samedi)

1. Les pratiques collectives au cœur de notre apprentissage : Les Ateliers

Ouvertes mêmes aux élèves qui ne suivent pas de cours à l'école municipale de musique d'Uzès

- Tarif 70 euros l'année si vous ne suivez pas de cours à l'EMMU

- **Le Chœur Ados-Adultes, poursuit son aventure avec Luciné Aproyan, chef de chœur.** Luciné est aussi le professeur de chant Lyrique et chant Musiques Actuelles.

Les répétitions se dérouleront tous les lundis de 19H30 à 20H45 dès le 19 septembre 2022

Au programme : classique, gospel, musique du monde, jazz, musique actuelle

Les chants seront accompagnés au piano (classique ou jazz) ou/et par les ateliers de musique actuelle ou jazz en fonction du répertoire.

- Lieu école de musique salle M5 – 2^e étage
- Seule contrainte pour intégrer ce chœur : Chanter juste
- **2 cours d'essai : le 19 et 26 septembre**

→ **Alors n'hésitez pas, venez essayer !**

- **Ateliers d'accompagnement et d'improvisation, Ateliers jazz**, Alain Margnoux, (jeudi),
- **Ateliers musiques actuelles et Ateliers d'accompagnement** (Vincent Godon), (samedi)
- **Ateliers Percussions « Batucada »** (il faut maîtriser le jeu avec les baguettes ex. caisse claire, **et Atelier « Djembé »**, Vincent Declercq,
- **Ensemble à Cordes**, Jean-Luc Blaes, (mercredi), cours hebdomadaire de 17H à 18H15 et en fonction des inscrits de 18H15 à 19H30 en semaine A

2. L'ORCHESTRE direction Brigitte Lelandais et Ennio Maso-Lelandais

L'orchestre est composé d'instruments à vent, percussions, violoncelles, basse électrique.

Il réunit des élèves, des professeurs de l'école mais aussi des musiciens amateurs qui souhaitent jouer dans un orchestre. **Son accès est gratuit. Entretien d'admission**

L'orchestre tient une place importante dans la **vie musicale d'Uzès**. Il anime les différentes cérémonies officielles et se produit de plus en plus souvent lors de concerts dans la ville, dans les communes du canton ou ailleurs.

Répertoire varié : œuvres classiques, du répertoire pour harmonie, musiques de films, de dessins animés, de jazz, de musiques actuelles...

L'orchestre recrute dans tous ces pupitres,

Répétitions le mercredi de 18H15 à 20H15 et le vendredi de 19H à 21H (semaine B impaire)

- Lieu école de musique Rch salle M7/32

Projets pour l'année 2023

- **Ciné – Concert à l'Ombrière le 2 et 3 juin 2023**

Un grand projet, que nous souhaitons départemental avec les conservatoires et écoles de musique du département.

- Projet avec l'Orchestre,
- Projection Films
- Scènes dansées

Rejoignez-nous ! Venez participer à ce grand projet.

- **Concert Disney en partenariat avec le comité des fêtes – décembre 2023**

3. Ensembles Instrumentaux créés en fonction des projets (professeurs des diverses classes) réservés aux élèves qui suivent des cours à l'école de musique.

- Ateliers d'accompagnement « Musique de Chambre » (France Placide),
- Ateliers vocaux (Luciné Aproyan)
- Orchestre Benjamin, Orchestre Junior (Brigitte Lelandais, Ennio Maso-Lelandais), le mercredi en quinzaine de 17H à 18H)
- Ensemble de saxophones (Brigitte Lelandais) Vendredi semaine B de 17H30 à 18H30

Renseignements pratiques et horaires d'ouverture du secrétariat

Permanences à l'école de musique :

Lundi	05	septembre	de 16H30 à 18H30
Mardi	06	septembre	de 16H30 à 18H30
Mercredi	07	septembre	de 10H30 à 12H30 et 13H30 à 17H30

Une grande partie des professeurs seront présents
Essai piano pour les nouveaux élèves. Test d'indépendance des mains

Jeudi	08	septembre	de 16H30 à 18H30
-------	----	-----------	------------------

Vendredi 9 septembre 2022 de 17H15 à 19H15

« Chemin découverte des disciplines enseignées à l'école de musique »

Venez rencontrer les professeurs et essayer les instruments... (en raison des travaux dans notre bâtiment principal, cette rencontre se déroulera **dans la cour du Groupe Scolaire Jean Macé**, Accès : Entrée portail gris sur le parking de la rue des Carmélites

Samedi 10 septembre 2022 de 09H00 à 12H00 sur le Stand du Forum des Associations au Stade Rancel.

Lundi	12	septembre	de 16H30 à 18H30
Mardi	13	septembre	de 16H30 à 18H30
Mercredi	14	septembre	de 10H30 à 12H30 et 13H30 à 17H30
Jeudi	15	septembre	de 16H30 à 18H30
Vendredi	16	septembre	de 16H30 à 18H30

À partir du lundi 19 septembre 2022 inscriptions en fonction des places disponibles

Possibilité de s'inscrire toute l'année en fonction des places disponibles

Secrétaire : Clara Miniou, recrutée cette année pour 22 heures hebdomadaires (augmentation du temps par rapport à l'année dernière) sera présente sur site :

Permanences - Secrétariat pour la saison musicale 2022 - 2023

- Les horaires seront affinés à partir du 19 septembre 2022

Directrice : Brigitte Lelandais, recevra sur rendez-vous à partir du lundi 19 septembre 2022

Renseignements : 0466030403 - emmuzes@gmail.com

Informations complémentaires sur les classes instrumentales

- **Cours de Piano classique à contemporain :** comme l'an passé, cette classe est réservée aux enfants dès l'âge de 7 ans, elle n'est pas accessible aux adolescents débutants et n'accueille pas les adultes. Un test d'indépendance des mains sera effectué sur rendez-vous pour les élèves déjà inscrits à l'école de musique la semaine du 5 septembre. (horaires à définir)

- **Cours de Guitare classique :** 6 places pour cette nouvelle saison musicale. cette classe est

réservée aux enfants dès l'âge de 8 ans, elle n'est pas accessible aux adolescents débutants et n'accueille pas les adultes. Un test de motivation et d'indépendance sera effectué sur rendez-vous pour futurs élèves la semaine du 6 septembre.

- **Comme chaque année, les Etablissements d'Alès** « La Maison de la musique » seront présents à l'école de musique, pour la vente des livres de Formation musicale.

- **La date n'a pas encore été précisée**

Il n'est pas nécessaire de commander vos livres, nous leur ferons parvenir le nombre en fonction des inscrits par classe. La première semaine nous distribuerons des fiches.

En revanche si vous souhaitez qu'ils vous apportent des petits accessoires, méthodes instrumentales, instrument en location et tout autre chose, il faudra leur commander : 0466520575

Vous pouvez aussi commander vos livres dans un autre établissement ou sur Internet, nous n'avons pas d'obligation mais comme il n'y a pas de magasin de musique vendant des méthodes à Uzès,

La Maison de la Musique se déplace depuis plus de 20 ans.

- **Pour les instruments**, nous travaillons aussi avec 'l'Artisan des Vents' Stéphane Tranchant qui a fermé son magasin à Uzès et qui est désormais situé 395 route d'Uzès "la Jasse de Bernard" à St Hilaire de Brethmas 0490851307/0623753998. Il peut aussi se déplacer.

- **Horaires des cours d'instruments et de chant**

Les plages horaires précises vous seront communiquées par mail le 5 septembre, suite à la réunion avec les professeurs qui se déroulera le 2 septembre dans nos locaux. Comme chaque année, il faudra nous communiquer une fourchette d'horaires afin que le professeur puisse s'organiser en conséquence. Les professeurs donneront les horaires définitifs la semaine du 12 septembre

Nous restons à votre disposition pour tous renseignements complémentaires,

Bonne réception

Bien cordialement,

La directrice,
Brigitte Lelandais